



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

COMMENT DEMANDER
*sa voie
d'orientation
après la 3^e ?*

Le Téléservice Orientation permet:

- ▶ De saisir les demandes d'orientation.
- ▶ De consulter les réponses du Conseil de classe aux demandes formulées.
- ▶ D'accuser réception (pour la phase provisoire) ou de faire part de l'accord ou du désaccord (pour la phase définitive) suite aux réponses du Conseil de classe.

Comment ?



The screenshot shows the login interface of toutatice.fr. At the top left, the logo 'toutatice.fr' is displayed with the tagline 'espace numérique de l'éducation en Bretagne'. To the right are logos for 'Académie Rennes' and 'BRETAGNE'. The main heading reads 'Vous souhaitez vous connecter à un service toutatice.fr'. Below this, there are two main options: 'avec :' followed by the 'EDUCONNECT' logo and the text 'Accès réservé aux élèves et parents ayant créé leur compte EduConnect.', and 'OU' followed by 'avec le profil :'. Under 'avec le profil :', there are four selection boxes: 'Élève' (with a student icon), 'Parent ou représentant légal' (with a family icon), 'Personnel' (with a person at a computer icon), and 'Invité' (with a person icon).

En se connectant à l'onglet « Scolarité 2nd degré » via le portail Toutatice en utilisant les identifiants « Educonnect ».

Quand ?

2 temps/ 4 phases :

- ❑ Provisoire lors des conseils du 2^{ème} trimestre
- ❑ Définitive lors des conseils du 3^{ème} trimestre

- ❑ Tous les vœux doivent être saisis sur les **téléservices**.
Les réponses le seront aussi et devront être visées par les familles.

Quand ?

► 1ère Phase:

- AVANT le conseil de classe du deuxième trimestre:

Dès maintenant et jusqu'au 15 mars 2020

Écran 1 de saisie des intentions provisoires - Palier 3^{ème}

SCOLARITÉ SERVICES

Saisie non commencée

Changer d'utilisateur

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR ?
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Quand ?

- ▶ La saisie doit être réalisée par un représentant légal.
- ▶ Il est possible de saisir 1 à 3 intentions.
- ▶ Une seule intention par voie.

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UNE INTENTION

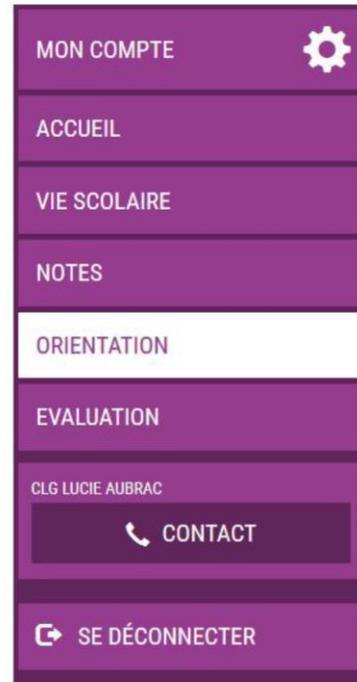
Possibilité d'ordonner les vœux

Ne pas oublier de valider ANNULER VALIDER

Quand ?

Récapitulatif des vœux formulés

- ▶ Attention : seul le parent ayant effectué la saisie peut faire une modification
- ▶ Les intentions sont en lecture seule pour le second parent



MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

Intention 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Boulangerie

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des dates des conseils de classe).

MODIFIER

Quand ?

▶ 2ème Phase:

- ▶ APRES le conseil de classe du deuxième trimestre:

Consulter l'avis provisoire du Conseil de Classe.

IMPORTANT

Accuser réception de l'avis provisoire du Conseil de Classe.

Quand ?

► Le conseil de classe répond à ces vœux sur les téléservices par un avis :

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

► Les parents en prennent connaissance



Lors de la phase définitive, le parent ne pourra pas saisir des choix définitifs, sans avoir d'abord accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision définitive sur le projet de formation de votre enfant a

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Quand ?

▶ 3^{ème} Phase:

- ▶ AVANT le conseil de classe du troisième trimestre:

Du 27 avril 2020

Au

27 mai 2020

Demande définitive des Représentants légaux.

Quand ?

▶ 4^{ème} Phase:

- ▶ APRES le conseil de classe du troisième trimestre:

Dialogue avec le chef d'établissement ou son adjoint en cas de désaccord dans les plus brefs délais.